

Nouvelles



Mainvilloises

REVUE BIMESTRIELLE D'INFORMATION MUNICIPALE
DE MAINVILLIERS

N° 40
Avril 2008

Site internet : www.ville-mainvilliers.fr

Vos élus



Ci-dessus le **Bureau municipal** (Maire, Adjointes et Conseillers délégués)*. L'ensemble des membres du Conseil municipal vous sera présenté dans le prochain numéro des Nouvelles Mainvilloises. **Pour connaître la liste des conseillers municipaux, rendez-vous en page 4.**

* Il manque Michèle BONTHOUX, retenue ce jour-là par des obligations professionnelles.

Sommaire

- Page 2** - Pôle Petite Enfance : inscrivez votre enfant pour la rentrée de septembre 2008
- Page 3** - Vacances d'été : le programme des activités pour les enfants et les jeunes
- Fermeture des écoles maternelles et élémentaires de la commune
- Page 4** - Vos élus
- Communication : de nouveaux supports
- Page 5** - Pont rue Philarète Chasles : quel avenir ?
- Les associations ont la parole
- Page 6** - A voir : pièce de théâtre Paroles de Pères
- Culture : Marie CHERRIER et Urbain LAMBERT
- Page 7** - Rendez-vous : - Samarabalouf et Davy KILEMBE
- Festival Excentrique
- Convivialité : Fête des Voisins
- Page 8** - Démocratie participative : Lettre d'infos
- Intercommunalité : - Aménagement du pôle Ouest
- Piscine des Vauroux

éditorial



Notre choix le 9 mars dernier a été très clair en choisissant à plus de 61% le projet et l'équipe de la liste « Vivons MAINVILLIERS Ensemble » que je conduisais. **Je veux donc ici remercier chacune et chacun des 2221 Mainvillois qui nous ont accordé leur confiance.**

Mais je m'empresse d'ajouter que je continuerai d'être, avec l'équipe de mes collègues adjoints et conseillers municipaux délégués, à l'écoute des demandes de l'ensemble des citoyennes et citoyens de notre commune (1).

C'est dans cet état d'esprit que, dès mon élection en tant que maire de notre commune, lors du conseil municipal du 16 mars, j'ai assuré l'ensemble de mes collègues élus de ma volonté de travailler dans un esprit de respect mutuel.

C'est également dans cet état d'esprit que j'ai proposé aux élus de la liste conduite par Anthony Blanc une place de délégué titulaire au Syndicat Intercommunal des Vauroux et des places de délégués suppléants aux conseils d'écoles ; ils n'ont pas accepté ces propositions ; c'est leur choix et je n'ai pas à le commenter, seulement à vous en informer. Ils ont également choisi de ne pas être représentés à la commission d'appel d'offres mais ont proposé la candidature de Sophie MILON au conseil d'administration du CCAS, candidature qui a été bien évidemment retenue.

Comme vous pouvez le constater, nous avons souhaité nous « mettre en mouvement » le plus rapidement possible en procédant à ces désignations dès le premier conseil municipal. Les autres délégations ont été traitées lors du conseil du 3 avril dernier. Ce jour-là, j'ai également proposé le vote du budget 2008.

Ensuite, **viendra le temps de l'élaboration de la programmation de notre projet pour les 6 années à venir.** J'aurai, bien sûr, l'occasion de vous en reparler.

Votre Maire
Jean-Jacques CHATEL

(1) Je rappelle à ce sujet que vous pouvez me contacter par tout moyen de votre convenance : lettre adressée en mairie, courriel, prise de rendez-vous auprès de mon secrétariat...

Agenda prévisionnel

Lundi 14 avril

Conseil d'administration du CCAS

Vendredi 18 avril

Conseil communautaire (20h30)

Lundi 21 avril

Réunion de concertation Habitat Eurélien et IVL

Dimanche 27 avril

Commémoration de la Journée de la Déportation
(rassemblement devant la mairie à 11h30)

Mercredi 7 mai

Commission plénière

Jeudi 8 mai

Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945
(rassemblement devant la mairie à 10h30)

Mercredi 14 mai

Accueil des nouveaux habitants, remise des médailles du travail et remise des récompenses aux propriétaires des maisons fleuries lauréates (concours 2008)

Jeudi 15 mai

Conseil municipal (18h30)

Mardi 27 mai

Fête des Voisins (cf article en page 6)

A des dates non programmées :

- Une réunion par mois entre le maire, l'adjointe à la sécurité et le DDSP.
- Une réunion par mois entre la police nationale, la police municipale et l'adjointe à la sécurité.

En orange : Réunions ouvertes au public
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
DDSP : Directeur Départemental de la Sécurité Publique
IVL : Immobilière Val de Loire

Sécurité

Rappel du numéro vert

0 800 48 48 73

Numéro vert avec répondeur (gratuit depuis un poste fixe) à votre disposition 24h sur 24, 7 jours sur 7 pour informer l'élu en charge de la tranquillité et de la sécurité publiques. N'oubliez pas de laisser vos coordonnées pour être contacté si besoin.

Enfance-Jeunesse

Deux classes de CP visitent la mairie

Le 17 mars dernier, des élèves de CP de l'école élémentaire Coubertin ont visité l'Hôtel de Ville avec une classe de correspondants de Fontaine-la-Guyon. Des échanges avec le Maire, le Directeur Général des Services et des agents des services municipaux (éducation, police municipale, Conseil Municipal des Jeunes etc) ont permis aux citoyens en herbe de **découvrir le rôle et le fonctionnement de la m**...



Enfance-Jeunesse

Le CMJ peaufine ses projets

Jeudi 14 février, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) participait à une **journée de travail animée par l'ANACEJ** (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes). Objectif : **permettre aux membres du CMJ de s'approprier leur rôle de jeunes conseillers municipaux ; les aider, à partir d'exemples, à définir des projets** pouvant être mis en place sur la commune de Mainvilliers. Voici un compte-rendu de cette journée rédigé par le CMJ.



Les membres du CMJ

Nous avons débuté la journée par l'intervention de deux personnes de l'ANACEJ, qui nous ont donné des idées issues de projets d'autres villes. Puis, nous avons déjeuné tous ensemble au self. Après le repas nous avons joué à un jeu de société sur la citoyenneté qui s'appelle « civic dé clic ».

L'après-midi, nous nous sommes dispersés pour travailler sur nos projets : rencontre avec les personnes âgées du foyer Marie-Hélène Foucart, découverte de la pêche, organisation d'un tournoi de foot de rue.

Nous avons exposé nos projets au Maire venu à notre rencontre. Cette journée est à renouveler.

Le CMJ

Une bibliothèque à l'école maternelle Jean Zay

Les tout-petits de l'école maternelle Jean Zay disposent désormais d'une bibliothèque. **L'occasion pour eux de prendre goût à la lecture, d'apprendre à devenir responsables et plus autonomes.**



Des tout-petits très attentionnés encadrés par Serpil, en charge de la bibliothèque.

Pas moins de 950 livres de genres différents (documents, contes etc), sont mis à la disposition des enfants. Chacun peut **emprunter un livre par semaine** ou lire les documents sur place, en silence, dans le cadre d'un créneau horaire aménagé pour sa classe. Pour permettre aux adultes et enfants de se repérer dans la masse documentaire, le classement est informatisé et organisé par un système de pastilles colorées.

Et pour ne pas perdre les bonnes habitudes et se familiariser avec une autre bibliothèque qu'ils pourront fréquenter dès la rentrée prochaine, les élèves de grande section ont visité la bibliothèque de la classe de CP de l'école élémentaire Jean Zay.

Pôle Petite Enfance : inscrivez votre enfant pour la rentrée 2008

Les parents souhaitant inscrire leurs enfants au multi-accueil ou en crèche familiale pour la rentrée 2008, doivent **effectuer les démarches dès maintenant et au plus tard une semaine avant la date de réunion des commissions d'attribution des places**. Cette commission se réunira les **22 avril et 10 juin prochains**.



Pôle Petite Enfance, "Les Mainvillous"

Pour effectuer une demande, les parents doivent :

- **habiter sur la commune**
 - **fournir un planning précis** des besoins en terme de garde en précisant bien les jours et horaires souhaités
 - **remplir un formulaire d'inscription** disponible au pôle "Les Mainvillous" situé au 133 avenue de la Résistance à Mainvilliers ou sur le site Internet de la ville www.ville-mainvilliers.fr (rubrique enfance-jeunesse > accueil des tout-petits > Les Mainvillous) et le retourner en mains propres, au pôle "Les Mainvillous" à la responsable du multi-accueil sur rendez-vous (Mme CHAHLAFI disponible les jeudis de 16h à 18h30) ou de la crèche familiale (Mme POIRIER lors de ses permanences le jeudi de 16 h à 18 h 30 et le samedi de 9h à 11h30). Attention : **cette inscription ne vaut pas obligatoirement admission**.
- Les parents ayant fait une demande peuvent appeler dès le lendemain de la commission pour savoir si une place a été attribuée à leur enfant.
- Informations complémentaires auprès de Mme CHAHLAFI (également référente du pôle petite-enfance) : 02 37 36 19 59.**

Activités proposées cet été pendant les vacances

par Maryse LEGRAND, déléguée à la Jeunesse et à la Politique de la Ville

La Ville de Mainvilliers prépare actuellement les activités qu'elle proposera aux enfants et aux jeunes de la commune durant la période estivale. Voici un aperçu des propositions attrayantes qui seront détaillées dans le prochain numéro des « Nouvelles Mainvilloises » (organisation, inscriptions, tarifs...).

Pour ceux qui souhaitent pratiquer des activités sur le territoire communal :

- **Le Centre de Loisirs Municipal Gambetta** fonctionnera durant le mois de Juillet dans les locaux de l'école maternelle Gambetta, Rue Henri Matisse et accueillera les enfants **de 3 à 6 ans à partir du vendredi 4 juillet et jusqu'au vendredi 1er août inclus.**

- **Les Stages Estivaux** permettront aux **9/16 ans** de s'adonner à la découverte de nouvelles activités sportives ou culturelles. La restauration sera possible pour le repas de midi et le goûter.

- **Le stage culturel** se déroulera du **7 au 11 juillet** et sera axé sur l'Education à l'Image, vraisemblablement avec l'élaboration d'un court métrage. Ce stage permettra au groupe de jeunes de côtoyer des professionnels de l'image et de construire, avec des animateurs spécialisés, son propre projet.

- **Le stage sportif** se déroulera non pas en juillet comme les années passées, mais du **25 au 29 Août** et permettra aux jeunes de découvrir des activités sportives classiques (sports collectifs, jeux de raquettes...) ainsi que des activités plus spécialisées (activités nautiques...).

- **L'opération Pass Jeunes** sera renouvelée une fois de plus et l'achat de carnets au service de la vie locale permettra aux **6/18 ans** de s'adonner à une vingtaine d'activités sportives et culturelles différentes. Ces pass seront également valables durant les petites vacances scolaires, jusqu'à Pâques 2009.

- **Le Centre Socio-Educatif Jules Verne** accueillera **du 4 juillet au 1er août inclus et du 4 au 29 août** les enfants et les jeunes de **4 à 18 ans** et leur proposera dans le cadre des centres de loisirs une multiplicité d'activités artistiques, culturelles et sportives.

- **Le Centre de Loisirs Jean Charpentier** accueillera **du 7 juillet au 1er août inclus et du 4 au 29 août** les enfants et les jeunes de **6 à 14 ans** et leur proposera une large panoplie d'activités adaptées à leur âge et à leur rythme de vie.

- **Le Petit Centre** accueillera, comme l'an passé les enfants de **3 à 6 ans** et se déroulera dans les locaux du CLSH Jean Charpentier du **lundi 4 août au mercredi 27 août inclus.**

Pour ceux qui souhaitent quitter Mainvilliers

• Les départs en centres de vacances

La Ville participe financièrement au départ de tout enfant mainvillois à Carolles ou à Cadéac, deux centres de vacances gérés par les PEP 28

- **Les séjours au centre de mer « Villa Eole » à Carolles**, situé à proximité du Mont Saint-Michel, s'adresseront aux **6/12 ans** et leur permettront de profiter des plaisirs du bord de mer tout en s'adonnant à de multiples activités (baignade, voile, découverte de la flore et de la faune, pêche à pied, VTT...).

- **Les séjours à Cadéac-Les-Bains**, village situé au cœur des Pyrénées, à 25 kilomètres de l'Espagne, concerneront les **7/14 ans** et leur donneront la possibilité de découvrir la vallée d'Aure ainsi qu'une grande diversité d'activités (escalade, kayak, acrobbranche, natation, camping, nuit en refuge...).

- **Le Centre Socio-Educatif Jules Verne et le Centre de Loisirs Jean Charpentier** feront une proposition particulière de séjour à Carolles aux enfants et aux jeunes fréquentant ces deux structures durant les mois de juillet et d'août.

- **Le Centre Socio-Educatif Jules Verne** propose également différents séjours aux préadolescents et aux adolescents. Les jeunes concernés ont déjà été associés à l'élaboration des projets par le CSE.



Fermeture des écoles maternelles et élémentaires

Par Antoinette LECOMTE, Conseillère déléguée en charge du périscolaire

Suite à une décision ministérielle, les enfants **ne travailleront plus les mercredis matins à la rentrée prochaine**, en conséquence, la classe **se terminera les vendredis à 16h30** au lieu de 15h30. Cette information a été confirmée oralement à la Ville par l'Inspecteur de l'Education Nationale.

La ville a donc commencé à prendre les dispositions nécessaires afin de s'adapter à cette décision gouvernementale. Ainsi, **les centres de loisirs** proposés par les services de la ville (centre de loisirs Gambetta), le CSE et l'ADPEP28 **accueilleront les enfants les mercredis matins** en plus des mercredis après-midis. **Les horaires de certaines activités périscolaires ou extrascolaires pourraient être modifiés.** Des informations complémentaires vous seront données probablement dans le prochain numéro.

En attendant, vous pouvez contacter :

- **le service éducation : 02 37 18 56 88**

- **la coordinatrice enfance-jeunesse de la ville : 02 37 34 85 28**

Vous pouvez aussi vous informer directement auprès des centres de loisirs (CSE, ADPEP28).



Vos élus

Le 9 mars dernier vous avez élu dès le premier tour la liste PS avec plus de 61% des voix. Une séance du Conseil municipal était programmée dimanche 16 mars 2008 en mairie pour installer les 33 conseillers municipaux. **Jean-Jacques CHATEL a été réélu maire de Mainvilliers.**

Bureau municipal

Jean-Jacques CHATEL, Maire
René MALZERT, 1er Adjoint délégué au personnel et au patrimoine bâti
Jacqueline VINSOT DESTOUCHES, 2ème Adjointe déléguée à l'urbanisme
Dominique EDMOND, 3ème Adjoint délégué au cadre de vie, à la circulation et au stationnement
Michèle BONTHOUX, 4ème Adjointe déléguée à la petite enfance, aux personnes âgées et à la santé
Maryse LEGRAND, 5ème Adjointe déléguée à la politique de la ville et à la jeunesse
Sylvie LEGENDRE, 6ème Adjointe déléguée à la tranquillité et à la sécurité
Anne-Marie BINEY, 7ème Adjointe déléguée à la solidarité et au logement
Philippe LEVALET, 8ème Adjoint délégué aux finances et à l'action économique de proximité
Michel THOMAS, 9ème Adjoint, délégué à la communication et à la citoyenneté
Antoinette LECOMTE, Conseillère déléguée au périscolaire
Denis DUBOIS LUDOVICO, Conseillère déléguée aux sports
Bernard TOTEE, Conseiller délégué à la culture
Catherine GOLAZ, Conseillère déléguée à l'action environnementale de proximité

Elus de la majorité

Claude FOULON
Jacques GUILLEMET
Jean-Yves TABOURIN
Daniel MAZZOLENI
Jacky GUERIN
Nicole AUDEBERT
Patrick LEFRANCOIS
Guylaine RAFFIN
Bernard VINSOT
Michèle MOREL
Eve TESSIER
Arnaud MAUCLAIRE
Caroline LEMOINE

Elus de la minorité

Michel BLANCHARD
Claude COURTOIS
Nicole JANVIER
Catherine JUBAULT
Anthony BLANC
Sophie MILON

Ci-contre, le Bureau municipal (Maire, Adjoint et Conseillers délégués) au complet. L'ensemble des membres du conseil municipal vous sera présenté dans le prochain numéro des Nouvelles Mainvilloises.*

** Il manque Michèle BONTHOUX, retenue ce jour-là par des obligations professionnelles.*



Infos pratiques

Communication : de nouveaux supports

par Michel THOMAS, Adjoint délégué à la communication et à la citoyenneté

Un panneau lumineux, des mobiliers publicitaires et des panneaux d'affichage libre ont été implantés sur le territoire communal afin de permettre à la Ville de mieux vous informer.



Un panneau d'information lumineux

Situé sur la place du marché, lieu de passage des piétons et véhicules, ce panneau qui permet une actualisation rapide des informations, se veut complémentaire de la revue municipale (moins réactive car bimestrielle) et du site Internet.



Des mobiliers urbains

Les anciens **panneaux d'affichage libre** qui étaient implantés sur le territoire communal ont été remplacés et d'autres **ont été ajoutés**. Au total, les associations disposent désormais d'une superficie de 33 m2 soit plus que l'obligation légale qui est pour Mainvilliers de 17 m2. Ces panneaux sont gérés en toute autonomie (principe de l'expression libre) par les structures qui les utilisent et notamment par les associations locales.



D'autre part, une vingtaine de **mobiliers publicitaires**, répartis sur tout le territoire communal, vont permettre à la ville :

- de mettre à disposition 11 plans de ville situés aux entrées de la commune,
- de lancer des campagnes de communication institutionnelles ou locales.

L'ensemble de ces mobiliers (panneaux d'affichage libre et publicitaires), installés pour une durée de huit années, restent la propriété de l'entreprise CDP. Cette dernière en assure la maintenance et le nettoyage.

La mise à disposition de ces mobiliers ne coûte rien à la Ville. Chaque mobilier dispose de deux faces dont l'une est réservée à la ville et l'autre à un annonceur. L'entreprise qui fournit les mobiliers se rémunère sur les recettes publicitaires qu'elle perçoit.

Retrouvez les emplacements de ces mobiliers sur le site Internet de la Ville : www.ville-mainvilliers.fr (rubrique essentiel de l'actualité).

Accueil des nouveaux habitants changement de date

L'accueil des nouveaux habitants prévu initialement le 13 mai aura lieu le **mercredi 14 mai à 18h30 en salle des fêtes.**

Les personnes ayant élu domicile sur la commune depuis le 8 septembre 2007, peuvent participer à cette cérémonie **en s'inscrivant avant le 14 avril 2008** soit :

- en mairie à l'accueil,
- par courrier à l'adresse suivante : Hôtel de Ville, Place du Marché - A l'attention du service communication - BP 11 013 - 28301 Mainvilliers Cedex,
- via le site Internet de la ville : www.ville-mainvilliers.fr (rubrique « contact »),
- par mail : mairie@ville-mainvilliers.fr

Collecte de sang

Mercredi 9 avril 2008 de 15h à 19h, à la salle des fêtes, organisée par l'EFS (Etablissement Français du Sang).



Les associations ont la parole

Pour pratiquer judo ou ju jitsu



Bravo encore à **Aurélien BILLARD** qui s'est qualifié en février dernier aux « France » cadets !

Le **Dojo Beauceron Chartres-Mainvilliers** propose de 4 à 97 ans des cours de **judo** et **ju jitsu** pour tous les niveaux et en compétition au **dojo de Mainvilliers à côté du parking des Vauroux** ou à Chartres à l'ensemble sportif de la Madeleine dans la rue de l'Épargne. **Les inscriptions ont lieu toute l'année.**

Informations complémentaires sur le site internet www.dojo-beauceron.com, par courriel à dojo-beauceron@wanadoo.fr ou par téléphone au **02 37 35 41 03**.



Circulation

Pont rue Philarete Chasles : reconstruction à l'identique ou passerelle piétons ?

par **Dominique EDMOND**, délégué au cadre de vie, à la circulation et au stationnement

A la demande de la SNCF, nous avons restreint, depuis 2006, la circulation sur le pont rue Philarète Chasles en raison de sa vétusté.

Une propriété de la ville

La ville étant propriétaire du pont (cf le n°36 des Nouvelles Mainvilloises), nous nous sommes alors intéressés aux possibilités de réfection de l'ouvrage. Deux options s'offrent à nous :

- reconstruire le pont à l'identique en proposant une voie de circulation aux véhicules et des trottoirs pour les piétons ;
- créer une passerelle réservée aux piétons et cyclistes.

Pour savoir dans quels délais il fallait réaliser les travaux de réfection de l'ouvrage, nous avons fait appel, fin 2007, à l'entreprise GINGER CEBTP-SOLEN pour une contre-expertise. Les résultats de l'étude montrent qu'il n'y a pas de problème imminent de sécurité, ni pour la SNCF ni pour les piétons et cyclistes utilisateurs de ce pont. Dès lors, nous avons entamé des démarches pour connaître le montant des aides financières que l'on pouvait obtenir de nos partenaires.

Recherche de financements

Notre souhait serait de reconstruire le pont à l'identique. Mais avant d'effectuer un choix entre les deux options, nous attendons de connaître préalablement le montant exact de l'aide financière octroyée par Chartres Métropole. Nous estimons en effet qu'il serait anormal que seule la ville contribue au financement des travaux alors même que cette voie de circulation est d'intérêt communautaire, les habitants de Lucé (notamment) empruntant régulièrement le pont. La démarche en direction de Chartres Métropole pour obtenir un fonds de concours exceptionnel a été réalisée. Si la réponse est favorable, nous rechercherons d'autres financements auprès notamment de l'Etat ; à ce jour, nous envisageons un remplacement de cet ouvrage en 2010.

Circulation toujours restreinte

Pour l'heure, le pont rue Philarète Chasles reste interdit aux véhicules mais la circulation des piétons et cyclistes est toujours possible (uniquement sur la chaussée centrale).



Club de bridge

Le développement du **Bridge Club des Carnutes (B.C.C.)** se poursuit. Pour preuve, depuis la rentrée de septembre, 4 tournois ont lieu par semaine en salle Némé (contre 2 l'an passé) : le **lundi** à 14 heures, le **mardi** à 20 heures, le **jeudi** à 14 heures et le **premier vendredi** du mois à 20 heures. Une première **compétition Paire Dames Honneur** a été organisée le 7 octobre dernier. Des cours de **3 niveaux différents** sont dispensés cette année.

Notez d'ores et déjà le rendez-vous du club : samedi 6 septembre de 20 heures à 8 heures du matin pour son marathon annuel.

Renseignements : **06 31 42 58 44**.

CSM football : tournoi national jeunes



Le Club Sportif Mainvilliers Football vous donne rendez-vous le **jeudi 1er mai 2008** entre 9h et 19h au stade Maroquin pour son **tournoi national** qui regroupera **près de 900 jeunes** de la région Centre et de la région Parisienne. **Venez nombreux !**

Handball

Calendrier des rencontres à domicile jusqu'à fin mai 2008



Handball : matchs de national 1 de **Mainvilliers Chartres handball** :

- contre l'équipe Le Chesnay le **12 avril à 20h45 à la Halle Jean Cochet** à Chartres
- contre l'équipe de St Gratien le **26 avril à 20h45 à la Halle Jean Cochet** à Chartres
- contre l'équipe Livry/Villepinte le **24 mai à 20h30 à la Halle Jean Cochet** à Chartres ou au complexe Maroquin à Mainvilliers

Jumelage

Le **séjour jeune franco-allemand** destiné **aux adolescents âgés de 12 à 16 ans** se déroulera **du 4 au 12 juillet prochains**.

Si vous souhaitez être famille d'accueil et proposer à votre enfant de partager ces moments avec un jeune de la ville jumelle, Römerberg, contactez **Stéphanie HARODOUIN-LETELLIER** au **06 50 36 38 36**.



Paroles de Pères

Vendredi 11 avril 2008 à 20h30 – Salle des Fêtes



Ils sont enfants d'immigrés et habitent le quartier Nelson Mandela à Mainvilliers. L'histoire de leur famille ? Ils la méconnaissent et s'interrogent. La seule chose qu'ils savent, c'est qu'ils sont originaires d'Afrique.

De ce constat a émergé un projet intitulé Paroles de Pères né de la rencontre d'André BRAMI, metteur en scène, avec les éducateurs de la prévention spécialisée de l'ADSEA.

Objectif : recueillir la parole de ces pères qui dans les années 70 -75 ont quitté famille et patrie pour rejoindre la France. Comment ont-ils vécu ce déracinement ? Qu'éprouvent-ils à l'égard de la France, cette terre d'accueil ? Quelle représentation ont-ils de la ville de Mainvilliers et de ses habitants ? C'est à ces questions que le recueil « Paroles de Pères » répond. Une parole libre, très libre. Re transcrite le plus fidèlement possible. Une parole qui peut surprendre et amener à avoir une autre représentation de l'immigration.

Adapté en pièce de théâtre, le recueil sera joué par des enfants du quartier Nelson Mandela le vendredi 11 avril à 20h30 à la salle des fêtes de Mainvilliers. Ne manquez pas cette première représentation ! Entrée libre et gratuite.

Le jardin du voisin



Mercredi 23 avril 2008 à 15h00 - Salle des fêtes

Séance scolaire mercredi 23 avril à 10h00

Concert tout public

Spectacle famille à partir de 4 ans - Durée 1h05

Dans le cadre du festival Cornegidouille V'là les artistes !

Avec le concours du Pôle Régional Chanson porté par la région Centre.

Tarif : 3,50 € ; offert aux moins de 14 ans sur réservation.

Voici le nouveau spectacle de Catherine FONTAINE et Marie ! Toujours rock n'drôle, toujours estival, toujours fleuri, mais avec plein de nouvelles chansons. Mais que se passe-t-il dans le Jardin du voisin, vous savez, celui où l'on jette un œil, le matin au réveil et où il se passe de drôles de choses ? Est-ce le chemin secret pour le Pays d'Alice et Lewis ? Et qui est donc cette étrange et Sacrée Tatie ? Est-elle sorcière-aux-crapauds ou fée-chocolat ? Mystère, humour, fantaisie, loufoqueries, tendresse, sourire, c'est dans ce «Jardin» que nous entraînent les deux complices de scène, Catherine et Marie.

Lézard d'avril

Entrée libre



Vendredi 25 avril 2008 à 17h30 – Bibliothèque

Venez découvrir la première exposition « Empreintes et multiples » du plasticien et peintre Raoul LAZAR choisie cette année par la bibliothèque. L'artiste viendra présenter et expliquer son travail.

Samedi 26 avril 2008 à 15h – Bibliothèque

L'association mainvilloise Amateurs proposera des extraits de « Musée haut musée bas » de Jean-Michel RIBES par les acteurs de « Boîte à Eux » de Lèves. Des textes caustiques de visiteurs qui se moquent du public des musées.

Marie CHERRIER et Urbain LAMBERT

Vendredi 25 avril 2008 à 20h30 - Salle des fêtes de Mainvilliers

Opération bénéficiant du concours Pôle Régional Chanson porté par la région Centre

Tarif : 12 € sur place, 10 € pour les sans emploi, étudiants et sur pré réservation.

Offert aux moins de 14 ans.

Réservation service culturel au 02.37.34.83.67 ou www.ville-mainvilliers.fr

Ouverture des portes 30 minutes avant le début des spectacles pour le retrait des places.

Urbain LAMBERT en première partie- Nouveau spectacle - Nouvel album



Dobro / Pedal / Steel/Guitare / Banjo : Emmanuel BERTRAND. Mandoline : Bruno MARDELLAT. Batterie : Fred SENEJOUX. Basse/Contrebasse : Pascal LASNIER. Chant / Guitare : Urbain LAMBERT.

Un album résolument tourné vers les sonorités folk et country, dans lequel il a réussi à réunir les cultures nord-américaines et européennes, érigé le pont entre des musiques qui ont des racines communes.

Marie CHERRIER- Nouveau spectacle - Nouvel album



Guitare/Chant : Marie CHERRIER. Guitare/Voix : Franck DUNAS. Batterie/Percu/Voix : Damien JAMEAU. Basse/Voix : Christophe BARTHARÈS. Accordéon/Piano : Didier LASSUS.

Autodidacte, multi-instrumentiste, qualifiée comme l'une des plus belles voix de la chanson française actuelle, Marie Cherrier est une étoile qui brille de bien des éclats. Sur scène, sa générosité et sa jubilation gagnent toujours plus de public.

Marie Cherrier a reçu le coup de cœur de l'Académie Charles Cros 2006 et 3F Télérama pour son album Ni vue Ni connue.



Drôle de vie

Samedi 17 mai 2008 à 20h30

et dimanche 18 mai 2008 à 17h - Salle La Vaillante.

Tarif : 8 € ; 5 € pour les moins de 18 ans, gratuit jusqu'à 12 ans

Par l'association La Vaillante

Qui n'a pas tenté de déterminer le seuil au-delà duquel la vie ne vaut pas d'être vécue ? Mais qui peut assurer qu'il n'essaiera pas, une fois l'échéance venue, de repousser ce seuil et de se raccrocher bec et ongles à l'existence ? C'est de cela qu'il s'agit : du droit que chacun a, ou devrait avoir, de disposer de son propre destin. Sujet grave, sujet terrible et angoissant, qui serait insoutenable si, grâce au talent de Bryan CLARK, la pièce ne baignait pas dans un climat d'humour, de tendresse, d'humanité, de gaieté presque euphorique par endroits.

Rendez-vous culturels

Samarabalouf

avec Davy KILEMBE en première partie

Mardi 27 mai 2008 à 20h30 - Salle des fêtes de Mainvilliers

Opération bénéficiant du concours Pôle Régional Chanson porté par la région Centre.

Tarif : 12 € sur place, 10 € pour les sans emploi, étudiants et sur préservation.

Offert aux moins de 14 ans.

Réservation service culturel au 02.37.34.83.67 ou www.ville-mainvilliers.fr

Ouverture des portes 30 minutes avant le début des spectacles pour le retrait des places.

Davy KILEMBE en première partie - Nouveau spectacle



Davy KILEMBE, auteur, compositeur, interprète joue sur toute la gamme des émotions. Sur scène, il rejoint son « salon » et ses invités **Patrick FELICES** et **Thierry LOPEZ** où les attendent calebasse, contrebasse, guitare et autres accessoires. Les textes malicieux et pleins de poésie de Davy nous content la vie comme si c'était la nôtre, nous dépeignent des tableaux de l'enfance qu'il n'a jamais vraiment quitté et portent un regard plein de fraîcheur sur le monde qui nous entoure. Ils sont servis « à la bonne franquette » par ce trio qui nous parle avec sensibilité d'espérance, d'amour, d'enfance, de rêve...

SAMARABALOUF - Nouveau spectacle - Nouvel album

Guitare / compositeur : **François PETIT**

Guitare rythmique : **Pierre MARGERI**. Contrebasse : **Luc AMBRY**



Trio délicieusement fou, Samarabalouf est mené par François PETIT, nourri de Django REINHARDT et de jazz orientalo-rock'n'roll. La guitare acoustique de type SELMER (qu'il a fabriquée lui-même !) colore toutes ses compositions : concentré d'humour, de joie de vivre, d'émotion, de partage, de gravité, de virtuosité et de décontraction. Mais l'esprit Samarabalouf, c'est aussi : Pierrot MARGERIN à la guitare rythmique et Luc AMBRY à la contrebasse, tous deux dotés (c'est rien de le dire !) d'une forte personnalité.

Le Festival Excentrique à Mainvilliers

Réservez votre week end des 7 et 8 juin prochains !



En partenariat avec la Ville de Mainvilliers. Avec le soutien de l'institut Ramon Llull
En collaboration avec Le Centre Socio-Educatif Jules Verne

Pour la première fois, le Festival Excentrique, porté par la région Centre, fait escale à Mainvilliers **les 7 et 8 juin prochains**. Ce week-end, placé sous le signe de la diversité culturelle, s'annonce festif et haut en couleurs. Cultures catalane et locale nous plongeront dans un univers festif et convivial **à partager en famille** où seul comptera le plaisir d'être ensemble et de partager. Des slameurs accompagneront un funambule, on jonglera sous les sapins, on dansera sur des airs catalans, on rira dans un petit cirque-théâtre ambulante. **Un événement pour la commune**. Avant même que le festival ne batte son plein, l'effervescence est palpable. Alors, lumière sur les actions en cours et retrouvez **le programme du festival dans le prochain numéro**.

Confection de nappes au CSE du 22 au 25 avril 2008 de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30



Sollicité par l'association Excentrique, le Centre Socio Educatif Jules Verne propose un atelier dont l'objectif est de concevoir, grâce à différentes techniques de création (collage, dessin, couture, peinture etc), l'ensemble des nappes du Festival. Animé par une plasticienne parisienne, Zoé JUILLOT, cet atelier se veut être un lieu d'expression et de partage des représentations que chacun se fait de l'identité de la région Centre, lieu de déroulement de tout le festival. Si vous souhaitez contribuer, vous aussi, à l'évènement : **informations et inscriptions au CSE : 02 37 18 00 00 (demandez Alexandra)**.

Télévision de quartier du 18 au 24 avril



Damien et Bastien

La TFP, comprenez **Télévision Familiale de Proximité**, s'installe à Mainvilliers du 18 au 24 avril 2008. Deux envoyés spéciaux, Damien et Bastien, parent, caméra et appareil photo sous le bras, à votre rencontre. Objectif : s'immerger dans le quotidien des habitants de Mainvilliers. Car leur télé se vit plus qu'elle ne se regarde. Elle met en avant, sans effraction ni voyeurisme, mais avec beaucoup de sensibilité et de sincérité, la singularité des gens. Alors si Bastien et Damien frappent à votre porte **réservez-leur le meilleur accueil**. Ecoutez-les se présenter et expliquer leur démarche. Et, si l'envie vous prend, discutez et échangez avec eux. Au bout d'un moment, leur accent du sud vous paraîtra presque familier. Et, leur caméra se déclenchera sans doute... Mais chut, les voilà qui frappent à votre porte! La plupart des rencontres que Bastien et Damien auront effectuées sur la ville seront retransmises le **23 mai** en fin d'après-midi (heure et lieu à définir) et le **8 juin** entre 14h et 19h au Parc des Vauroux dans le cadre du Festival Excentrique.

L'envol du papillon

Vendredi 30 mai 2008 à 20h30 Bibliothèque



Florence BARILLOT, seule en scène, incarnera les personnages de « l'Envol du papillon ». **Une belle rencontre, celle avec la Langue des Signes Français**, qui a rendu possible la communication entre **une mère et sa fille**.

Convivialité

la fête des voisins
Immeubles en fête
mardi 27 mai 2008

27 mai 2008 : Fête des Voisins

par Maryse LEGRAND, déléguée à la Jeunesse et à la Politique de la Ville

Depuis 2004, la ville de Mainvilliers accompagnée de ses partenaires – l'Habitat Eurélien, IVL, la Régie de quartier, le Centre Socio Educatif Jules Verne- Léo Lagrange (CSE), les éducateurs de l'ADSEA - participe à la manifestation nationale « **La fête des voisins** ». Chaque année, vous êtes de plus en plus nombreux à rejoindre cette action. Pour preuve, l'édition 2007 a réuni plus de 200 adultes. Que vous habitiez en pavillon ou en immeuble, ce moment de convivialité entre voisins doit se renouveler et s'intensifier en 2008. D'ores et déjà reprenez la date à laquelle nous vous donnons rendez-vous : **mardi 27 mai 2008 à partir de 19 heures**.

Sachez enfin que pour vous faciliter l'organisation et pour connaître les habitants prêts à organiser avec vous cette soirée à partir de la fin avril, il est possible de contacter :

- **le service communication de la ville** - Hôtel de Ville - Tel : 02 37 18 56 92

Courriel : communication@ville-mainvilliers.fr

- **la Régie de quartiers** - 2 avenue de Bretagne - 28300 Mainvilliers

Tél : 02 37 36 35 30. Courriel : reconstruire.ensemble@wanadoo.fr

- **L'Habitat Eurélien** - 4 impasse du Quercy - 28110 Lucé. Tél : 02 37 88 76 60

- **IVL - Immobilière Val de Loire (IVL)** - 1 avenue de Bretagne - 28300 Mainvilliers.

Tél : 02 37 21 32 99

Intercommunalité

Pôle de développement ouest de l'agglomération : des précisions

par Jean-Jacques CHATEL, Maire

Dans le dernier numéro des Nouvelles Mainvilloises, nous vous informons du lancement de l'enquête publique sur la **création d'un pôle de développement à l'ouest de l'agglomération** (compétence de Chartres Métropole). Peu d'observations ont été déposées sur le registre. De notre côté, **nous sommes favorables** à l'implantation de nouvelles entreprises à l'ouest de Mainvilliers. Elles sont source d'emplois et créent de la richesse **mais nous resterons vigilants quant à l'implantation du pôle BTP sur ce secteur**. Nous maintenons en effet l'idée que cette activité devrait plutôt se développer à l'est de l'agglomération qui se trouve être sous les vents dominants, à proximité des carrières d'Eure-et-Loir.

L'étude de définition réalisée par le cabinet « Cap Terre » est synthétisée dans le plan suivant :



Légende

Agroparc : il doit favoriser l'émergence de synergies et regroupe essentiellement des laboratoires d'essais publics et privés, des établissements industriels, des porteurs de projets innovants et investisseurs.

Centre commercial : il accueillera des vitrines, des activités économiques de services et de loisirs (bowling...).

Pôle BTP : ce pôle est dédié à l'accueil d'activités, génératrices de nuisances (olfactives, visuelles, sonores etc) en lien avec les secteurs de la construction, des travaux publics, des éco-activités curatives (recyclage, traitement des espaces, dépollution...).

Pôle de vie : cette zone, cœur géographique, fonctionnel et identitaire de l'ensemble du système économique, devrait permettre à la ville de compléter son offre d'hôtels et de restaurants.

Secteur mixte : il regroupera l'ensemble des activités connexes (commerces de gros etc).

REVUE BIMESTRIELLE
D'INFORMATION MUNICIPALE
DE MAINVILLIERS
Directeur de la publication :
Michel THOMAS
Rédaction : Mairie de Mainvilliers
Réalisation/Impression SETAEL
6, rue Francis Vovelle • 28000 Chartres • Tél. 02 37 88 11 20
Tirage à 6 000 exemplaires

Démocratie participative



Site Internet : inscrivez-vous à la Lettre d'infos !

par Michel THOMAS, Adjoint délégué à la communication et à la citoyenneté

Le projet de mandature 2008/2014 que les habitants de Mainvilliers ont approuvé le 9 mars 2008 contient dans sa partie communication/citoyenneté des engagements visant à promouvoir l'investissement citoyen. **Un objectif fort est de reprendre et de développer les réunions de quartiers**. La réussite de cette action est liée à notre capacité à mobiliser un nombre significatif et représentatif d'acteurs de la vie locale, habitants et associations. A titre de première initiative, **nous invitons tous les Mainvillois possédant une connexion Internet à s'inscrire sur le site de la mairie à la Lettre d'infos**. Grâce à cette inscription, vous recevrez régulièrement chez vous et en temps réel les informations sur la vie locale et associative. Nous pourrions également vous contacter (sous une forme respectant bien entendu toutes les règles légales de confidentialité) afin de mettre en place les premières réunions de quartiers que nous prévoyons pour le premier trimestre 2009. **Les personnes ne disposant pas d'internet ne seront pas négligées, nous prendrons des initiatives pour les contacter par des moyens adaptés**.

Pour vous inscrire à la Lettre d'Infos

Rendez-vous sur le site Internet de la ville www.ville-mainvilliers.fr ; cliquez sur la rubrique **Lettre d'infos** (dans le bandeau du haut au-dessus de la phrase qui défile) tapez votre courriel et cliquez sur ok. Vous recevrez un message vous confirmant votre inscription. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et liberté, vous avez le droit d'exercer un pouvoir d'accès et de rectification des données vous concernant. Pour exercer ce droit, vous pouvez envoyer un courriel au responsable du site : communication@ville-mainvilliers.fr.



Cette rubrique, interactive, vous appartient. Elle vous permet de vous exprimer et d'adresser vos questions aux élus. Transmettez votre message soit par courrier à l'adresse Mairie de Mainvilliers - Hôtel de Ville- Place du Marché - BP 11 013 - 28300 Mainvilliers, soit par courriel à mairie@ville-mainvilliers.fr. N'oubliez pas d'ajouter la mention « A l'attention de l'Adjoint délégué à la communication ou du service communication ».

Piscine des Vauroux

par Jean-Jacques CHATEL, Maire

C'est officiel. **Les communes de Mainvilliers et de Lucé redeviennent propriétaires de l'équipement**. J'ai, en effet, signé l'acte de cession de la piscine le 20 février dernier, en tant que président du SIPPV* ; le président de la communauté de l'agglomération l'a signé de son côté le 28 février. **Reste en suspens : la question du transfert des charges**.

La piscine a été fermée sur décision de l'agglomération fin 2005. C'est seulement en juillet 2007, soit près de deux ans plus tard après d'âpres débats, que Chartres Métropole a accepté enfin de céder l'ouvrage au Syndicat des Vauroux. Ce dernier, composé actuellement de 5 membres de Mainvilliers et de 8 membres de Lucé*, a lancé la procédure de pérennisation de la structure pour un montant prévisionnel de 3,8 millions d'euros HT. Mais pour pouvoir financer ces travaux, le syndicat a besoin de percevoir de la part de Chartres Métropole, le montant des charges (environ 830 000 euros) que les communes de Mainvilliers et de Lucé lui avaient transférées en 2001 au moment du transfert de compétence de la piscine à la communauté d'agglomération. Or, les responsables précédents de l'agglomération n'ont pas voulu s'engager à redonner la totalité du montant des charges transférées. **Les élections municipales étant passées, cette question doit de nouveau être abordée** et ce, au plus vite, pour permettre au syndicat de réouvrir la piscine des Vauroux ; période prévue par le SIPPV : fin 2009 début 2010.

* SIPPV : Syndicat Vauroux du Parc et de la Piscine des Vauroux

* Le Conseil municipal de Mainvilliers a déjà désigné de nouveaux représentants. La commune de Lucé le fera très prochainement.